

PME: Ces recettes qui prennent

• **Diversification des gammes de produits, services, l'IT... les opportunités**

• **Les écosystèmes tributaires de la montée en régime de ces maillons de la chaîne**

LES PME sont au cœur du plan de relance industrielle vu qu'elles constituent près de 95% du tissu économique. Le concept d'écosystème est largement tributaire d'une participation conjuguée à une montée en régime de ce type de structures. Les succès enregistrés par l'écosystème automobile sont en partie dus à une implémentation réussie de PME, filiales d'équipementiers autour de grands donneurs d'ordre comme Renault à Tanger (400.000 unités à terme) et bientôt PSA à Kénitra qui table sur une production de 200.000 voitures en 2019. «Il s'agit de favoriser les écosystèmes autour d'entreprises locomotives pour créer une nouvelle dynamique et une impulsion basée sur une nouvelle rela-

tion entre les grands groupes et PME, afin qu'une fertilisation croisée puisse se mettre en place», analyse Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie. En effet, le premier bloc de mesures du plan de relance indus-

Le relais digital

L'IMPLEMENTATION du digital dans le business model d'une PME est aussi un moyen de faire des économies sur les dépenses opérationnelles, offre des axes de différenciation stratégique ou encore un canal de ventes innovant qui n'a pas de limite géographique. «Il est nécessaire d'anticiper la transformation digitale surtout en matière de business model. Mener une stratégie de transformation nécessite 3 ans en moyenne et mobilise tous les départements de l'entreprise», explique-t-on auprès de Méditel. Internet offre par ailleurs de réelles opportunités en termes de publicité & marketing notamment en permettant un ciblage plus précis. □

trielle vise à réduire les disparités entre les secteurs d'activité via la collaboration d'un nouveau modèle de partenariat entre les leaders industriels et les PME. D'ailleurs nombreuses sont les entreprises de taille petite et moyenne à opérer en tant que sous-traitant pour le compte de constructeurs automobiles autre que la marque au losange et qui disposent d'unités industrielles en Espagne ou ailleurs. L'aéronautique est également

érigée en levier de croissance non négligeable pour les PME qui ont l'opportunité de se greffer aux 150 entreprises internationales présentes dans la zone de Nouaceur (région Est de Casablanca). Le ministère de

l'Industrie a par ailleurs mandaté l'Ompic pour accompagner les PME dans la mise en place d'une politique de dessins et modèles industriels ou encore offrir des modules de formations pour les sensibiliser à l'importance du recours à la propriété industrielle. A ce jour, plus de 150.000 marques ont été enregistrées par l'Ompic. Le branding est un atout pour les PME vu le potentiel de fidélisation de clients qu'il offre. Le recours

à la marque implique également la mise en place d'une batterie de mesures qualité qui peuvent ouvrir les portes de l'export à ce type d'entreprises. Recourir à internet est un autre levier de croissance pour les PME. Preuve en est, le poids d'un site comme Tripadvisor dont les retombées sur le tourisme sont indéniables. De plus en plus de gîtes, maisons d'hôtes et auberges concentrent leur communication sur ce genre de sites. «Intégrer internet dans le business model permet de s'adapter aux nouveaux usages de ses clients», précise le management de Méditel. L'intégration du digital permet aux PME de développer une nouvelle expérience clients, de ratisser plus large à l'international, mais aussi de s'adapter aux nouveaux usages des employés plus mobiles, collaboratifs et connectés. Ce qui peut se traduire par une simplification des processus métiers, via la mise en place d'un digital workshop qui regroupe les segments de la sécurité, connectivité et de relation clients. □

A.At

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

AMO des fonctionnaires

Les premiers déficits dès 2018

• Ils atteindront 1,57 milliard de dirhams en 2025

• Déplafonner les cotisations ou mourir

• Le détail du rapport provisoire de l'étude actuarielle sur la couverture médicale

LES déficits guettent le régime d'assurance maladie obligatoire. La menace est surtout pressante pour le régime AMO des fonctionnaires géré par la Cnops. Les déficits techniques vont commencer à pointer dès 2018 pour dépasser 1,5 milliard de dirhams en 2025. Si les taux de cotisation actuels sont maintenus, le régime risque de puiser dans les excédents de 8 milliards de dirhams cumulés et qui constituent un matelas de sécurité.

«A partir de 2021 ou même avant, l'assurance maladie aura besoin d'un reparamétrage des cotisations pour maintenir son équilibre avec un niveau de 6,2% pour les actifs et 3,1% chez les pensionnés», souligne le rapport provisoire sur l'étude actuarielle de l'AMO commandité par l'Agence nationale de l'assurance maladie (ANAM). Pourtant, au mois de juin 2015, le ministère de la Santé et l'Anam avaient démenti les déclarations du management de la Cnops sur les risques pesant

| Légime AMO (CNSS & Cnops) à fin 2014 | |
|---|--|
| Population | Ressources |
| <ul style="list-style-type: none"> • 8,43 millions de bénéficiaires • 64% des bénéficiaires couverts par l'AMO-CNSS • 36% des bénéficiaires couverts par l'AMO-Cnops • Une évolution moyenne de 5,1% de la population assurée • 2,9 millions d'actifs et 812.000 pensionnés • Un ratio démographique de 3,6 • Une population ALD de 3,2% | <ul style="list-style-type: none"> • 9,1 milliards de dirhams de cotisations • 91% de cotisations des actifs • 9% de cotisations des pensionnés • Progression moyenne des cotisations de 5,8% entre 2012 et 2014 |
| | Prestations |
| | <ul style="list-style-type: none"> • 6,3 milliards de dirhams de prestations • Une évolution moyenne de 9% • 46% des prestations sont consommés par la population de pensionnés • 54% des prestations sont consommés par la population des actifs • 51% des prestations sont consommées par la population des ALD |
| <p><i>Source: Rapport provisoire de Actuarial Global sur l'Assurance maladie obligatoire</i></p> <p>L'AMO couvre 8,5 millions de personnes. Le régime compte 9 milliards de dirhams de cotisations et dépense 6,3 milliards de dirhams en prestations</p> | |

sur le régime des agents de l'Etat et des collectivités territoriales!

Dans cette étude deux scénarios sont examinés. Le premier est le statu quo qui prend en compte l'intégration de l'impact des trente-deux médicaments coûteux, les dernières baisses des prix du médicament, du transfert du stock de la pharmacie Cnops vers les CHU ainsi que la revalorisation des soins dentaires. Dans ces conditions, les projections font ressortir une évolution annuelle moyenne des

prestations de 4,8% contre 1,5% pour les cotisations de 1,5%. Ce qui se traduit par une «évolution divergente des cotisations et des prestations» et par une dégradation du solde global à partir de 2018 date à laquelle le manque à gagner sera de 30 millions de dirhams. Dès 2025, il atteindra 1,57 milliard de dirhams et le recours au fonds de placement permettra au régime de tenir par la suite.

Une des solutions proposées à court et moyen terme est le déplafonnement

des cotisations fixé aujourd'hui à un maximum de 400 dirhams. Cette mesure permettra au régime de disposer, en moyenne, de plus de 400 millions de dirhams par an de cotisations supplémentaires et repousser le déficit global à 2019 et de constituer des fonds de placements pour une viabilité du régime au-delà de 2025.

Dans le deuxième scénario, l'étude prend en compte la révision des tarifs de certains actes (consultation généraliste, consultation spécialiste, réanimation et biologie), la fermeture totale de la pharmacie Cnops (26 médicaments) ainsi que le passage à la tarification nationale de référence pour les soins dentaires. A cela s'ajoutent l'évolution de la liste des médicaments, l'intégration de nouveaux actes

au panier de soins, la révision des prix, des forfaits, et de la liste des dispositifs médicaux et le basculement de la population 114 vers l'AMO. L'application de toutes ces mesures se traduirait par une évolution rapide des prestations par rapport aux cotisations, le régime sera en déficit et les fonds de placements s'épuiseront au plus tard en 2024.

Le maintien de l'équilibre exigerait des taux de cotisations de 5,5% pour les actifs et 2,75% pour les retraités durant la période 2016-2020. Pour la période 2021-2025, ils devraient être portés respectivement à 6,7% et 3,35%.

Pour Actuarial Global, la grande menace qui guette le régime AMO réside dans les charges liées au traitement des affections longues et coûteuses. Celles-ci pourraient représenter les deux tiers du régime AMO-Cnops en 2025. Le rapport recommande aussi une politique dédiée aux médicaments des pathologies lourdes (affections de longue durée), l'augmentation du taux de pénétration des génériques, la maîtrise du poids des médicaments dans la charge globale du régime ainsi que le contrôle médical. Par rapport aux soins dentaires, le rapport conseille d'imposer un plafond pour les prothèses à l'instar des contrats d'assurance privés. Autre mesure, l'instauration d'une provision technique pour risque croissant pour faire face au vieillissement et à l'augmentation de la consommation médicale. □

K. M.